



Décision de radiodiffusion CRTC 2014-107

Version PDF

Ottawa, le 10 mars 2014

Highway One Travelers Information Radio Ltd.
Wolseley (Saskatchewan)

Demande 2014-0102-5, reçue le 31 janvier 2014

CISE-FM Wolseley – Révocation de licence

1. Highway One Travelers Information Radio Ltd. a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion qu'il détient relativement à la station de radio de renseignements touristiques de langue anglaise de faible puissance CISE-FM Wolseley (Saskatchewan) en vue de poursuivre son exploitation à titre d'entreprise exemptée en vertu d'*Ordonnance d'exemption visant les stations de radio d'information touristique de faible puissance*, ordonnance de radiodiffusion CRTC 2013-620, 21 novembre 2013.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément aux articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Highway One Travelers Information Radio Ltd. à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général